

Contexte et introduction

Pour Patricia Andriot, présidente de l'atelier, on peut faire l'hypothèse que l'ESS peut être un bon support pour aller plus loin dans les articulations entre niveaux de collectivité. Les politiques d'ESS ont à la fois besoin de plus d'articulation que d'autres politiques (car elles croisent différentes compétences), et il peut sans doute être plus facile pour une politique ESS de jouer l'articulation, compte tenu notamment du fait qu'il s'agisse d'une politique plutôt récente.

- Quelles sont les bonnes pratiques et les conditions favorisant l'articulation ?
- Y a-t-il des sujets propices à la coopération, et d'autres plus délicats ? Comment ces articulations peuvent-elles donner une force à l'ESS qu'elle n'a pas forcément de prime abord ?
- Voit-on des impacts du changement d'échelle territoriale pour les structures ?

L'exemple de la MEL

Clara Schmidt, Chargée de mission ESS, Pôle développement économique de la Métropole Européenne de Lille

La ville de Lille a été une des premières villes à adopter un plan de développement de l'ESS. Depuis 2011, un plan de développement de l'ESS est désormais formalisé à l'échelle de la métropole. La métropole est caractérisée par une très grande diversité de territoires, 85 communes et un million d'habitants, avec quelques villes importantes comme Lille, Roubaix et Tourcoing.

Le plan d'actions sur l'ESS est intégré dans le plan local de développement économique, contractualisé avec le conseil régional. L'une de ses caractéristiques est d'être bâti avec les acteurs, dans le cadre d'une concertation large. Le prochain plan d'actions est actuellement en élaboration, et devrait être voté en octobre en conseil métropolitain.

Par rapport aux communes membres, la MEL joue un rôle important de mise en réseau et de mise en place et d'animation de groupes de travail. Un groupe de travail réunissant les techniciens en charge de l'ESS dans les communes se réunit par exemple tous les 2 mois, mobilisant de 6 à 10 communes, autour de l'échange de bonnes pratiques ; il est consulté pour la mise en place de la politique ESS à l'échelle métropolitaine. Un groupe de travail, plutôt politique, a également été mis en place afin de tenter de coordonner le soutien des communes aux épiceries sociales et solidaires. La mobilisation d'un dispositif local d'accompagnement a permis par exemple de travailler sur la mutualisation de l'approvisionnement, et un réseau informel existe toujours aujourd'hui.

De même, en matière de mobilité solidaire, un guide des solutions alternatives de mobilité solidaire a été réalisé à l'échelle de la métropole.

Parmi les actions précédemment conduites, un appel à projets à destination des territoires a été lancé en 2012, avec 2 volets, l'un pour favoriser les transferts de savoir-faire à l'échelle d'autres communes, l'autre pour cofinancer des projets portés à une échelle intercommunale. 4 projets ont été soutenus en 2012 et 2013, ce dispositif a fait l'objet d'une évaluation avec le Crida.

Suite à cette évaluation et à la consultation des territoires, il a été décidé de lancer un appel à manifestation d'intérêt permettant de repérer les territoires souhaitant s'engager dans l'ESS et d'identifier les solutions les plus appropriées (DLA, AAP ou enveloppe financière dédiée)

Pour aller plus loin : [téléchargez la note synthétique de présentation des liens MEL et communes.](#)

L'exemple d'Est Ensemble

Julie Orliac, Chargé de mission ESS, Communauté d'agglomération Est Ensemble

La structuration d'une politique ESS est plus récente à Est Ensemble, explique Julie Orliac, chargée de mission ESS. L'ESS est intégrée dans la direction du développement économique, elle-même intégrée dans la direction de l'Aménagement du territoire et de l'habitat. Il s'agit d'une jeune agglomération, regroupant 9 villes, avec 30% de la population en quartier prioritaire, et un tissu coopératif et associatif dense. Depuis un an, l'existence d'une vice-présidence à l'ESS a permis de consolider la mise en place d'une politique ESS. Un important travail d'identification des acteurs a été réalisé, et depuis décembre l'agglomération est **accompagnée par la direction régionale de la Caisse des dépôts pour identifier des axes de développement de l'ESS (2 axes principaux sont travaillés : agriculture urbaine, économie circulaire, recyclage, ..., ainsi que le développement d'une économie autour des métiers de l'Art et de la Culture)**. Ce travail mené en transversal dans la collectivité permet aujourd'hui que les autres directions pensent un peu plus souvent à l'ESS et à ses acteurs.

Est ensemble a été amenée récemment à réintégrer une dimension ville, qui n'avait pas été imaginée à la base. En effet, alors qu'il n'existait précédemment pas de délégation ESS dans les communes, des conseillers en charge de l'ESS ont été identifiés dans 4 villes suite aux élections de 2014.

Pour aller plus loin : [retrouvez l'article sur l'accompagnement d'Est Ensemble par la Caisse des Dépôts sur le site du RTES](#)

2 Articulation des politiques ESS commune / intercommunalité

Michel Bouchaert, consultant à ExtraCités, et qui réalise une thèse sur les politiques ESS à l'échelle intercommunale, apporte quelques éléments de réflexion :

- La question du périmètre de l'action publique ESS se pose et doit être définie, car l'ESS est transversale par nature. Par exemple, l'articulation avec la politique vie associative est souvent questionnée, l'ESS peut être perçue comme concurrentielle. Des cadres d'intervention doivent être définis (par ex pour l'AAP de la MEL, critère de 50% minimum de CA dans le budget pour les structures en développement).
 - La notion de territoire : 90% des associations sont à une échelle très locale, et ont beaucoup de mal à penser l'échelle intercommunale
 - **Sur le diagnostic territorial, la commune a une connaissance et une approche beaucoup plus fine que l'intercommunalité**
 - Des situations très différentes : parfois c'est d'une ville qu'est impulsée la politique ESS, parfois de l'agglomération. En général, la commune a une entrée davantage orientée vers le social, l'interco vers le développement économique.
 - Comment ne pas cloisonner l'ESS, même si elle est rattachée à une compétence mère ? Le rattachement à un service oriente forcément, le rattachement auprès du DG par exemple peut faciliter les choses.
- > **Une démarche intéressante pour montrer la diversité de l'ESS aux services de la collectivité, au-delà de la vision IAE que beaucoup ont encore peut-être par exemple l'organisation de circuits de visites d'acteurs ESS.**

Retours d'expériences et échanges avec les participants

- **Appel à la mutualisation** : pour faciliter le changement d'échelle, ou parce que la collectivité n'a pas les moyens de soutenir plusieurs projets ? Ce qui pour Marie-Christine Pons, conseillère régionale Midi-Pyrénées, est parfois un peu fort, quand on voit les financements accordés à l'économie « classique ».
- **La baisse des crédits** fait mal, mais peut pousser à être innovant. Caen la Mer souligne la fragilité de l'encadrement de certaines structures, et l'intérêt de mutualiser par exemple certaines fonctions.

Rôle de l'intercommunalité par rapport aux communes

- À la communauté **Sud Val de Seine**, il n'y avait pas de politique identifiée ESS, mais beaucoup de choses existaient au niveau des communes, avec des appellations diverses. L'agglomération se veut un outil au service des communes, une force de frappe supplémentaire qui permet de renforcer les actions des communes. Avec des relations à double sens, selon les thématiques et les degrés d'avancement des uns et des autres.
- **Angers Loire Métropole** a également un rôle important d'accompagnement et de conseils auprès des petites communes, et l'interco se construit dans la durée, au service des villes.
- Au sein de la **Communauté de Communes Caux Vallée de Seine**, l'ESS est rattachée au développement économique explique Marie-Françoise Loison, vice-présidente ESS. L'échelle intercommunale est par exemple pertinente pour l'accompagnement à la mise en œuvre de clauses sociales, avec une cellule en appui aux communes, et un travail mené avec les acteurs pour les inciter à répondre groupés.
- Au **Grand Lyon**, qui rassemble 59 communes, seules 3 d'entre elles ont une politique ESS identifiée. L'objectif est d'aller chercher d'autres communes, pour les aider par exemple à réaliser un diagnostic. L'ESS est aujourd'hui intégrée à la direction insertion (qui regroupe indemnisation, offre d'emplois et ESS¹), avec donc risque d'une entrée public. L'entrée projets (exemple : autour économie circulaire et déchets), et les liens personnels, peuvent faciliter la coopération.

L'articulation avec les autres niveaux de collectivités

- En **Ile de France**, le volet ESS dans le PACTE (démarche de contractualisation pluriannuelle entre la Région et ses partenaires locaux visant à territorialiser la mise en œuvre du SRDE) est facultatif.
- En **Midi-Pyrénées**, une contractualisation avait été proposée par la Région aux Parcs naturels régionaux autour de l'ESS. Mais cela avait plutôt financé des postes de permanents pour la réalisation de diagnostics, et très peu de projets.

¹ Grand Lyon exerce les compétences d'un département et d'une métropole depuis le 1er janvier 2015



2 Articulation des politiques ESS commune / intercommunalité

Les clés d'entrée de la politique intercommunale

- À la **Carene** (agglomération de Saint-Nazaire), un plan d'actions va être présenté en septembre aux élus, orienté autour du développement économique et de la création d'emplois. Au niveau de la région Pays de Loire, un travail est mené autour de l'entrée économie de proximité, avec la chambre des Métiers, avec des ateliers sur les circuits courts, la silver économie,.... La CRESS est un des supports.
- Rose-Marie Saint-Germès, conseillère déléguée à l'ESS à l'agglomération de **Cergy Pontoise**, souligne que la clé d'entrée pour l'agglomération a été la réalisation d'un diagnostic de territoire, coconstruit avec les acteurs, qui a révélé des besoins et des potentiels importants, mais un faible nombre d'acteurs. Un des axes forts est donc l'appui aux porteurs de projet, et la mise en place d'un réseau d'acteurs pour faciliter les échanges. Un comité des partenaires se réunit 2 fois par an, composé d'élus et des services des 13 communes (dont 2 ont un élu identifié ESS, les services peuvent être vie associative ou CCAS par ex), les chambres consulaires, les entreprises,...
- Michel Souillac, adjoint ESS à la mairie de **Fresnes**, pose la question plus générale de la manière d'introduire de l'ESS dans la collectivité. Sont partis d'une approche pratico-pratique, autour du climat et de la lutte contre tous les formes de gaspillages. Avec aussi comme objectif de rendre possibles des changements de pratiques professionnelles, au sein de la collectivité.

Les participants

NOM	Prénom	Fonction	Structure	Mail
ANDRIOT	Patricia	vice-présidente	conseil régional Champagne-Ardenne	patricia.andriot@gmail.com
BARDON	Stephanie	Chargée de mission IAE / ESS	Communauté d'agglomération Seine-Amont	stephanie.bardon@seine-amont.fr
BOUCHAERT	Michel	Consultant	Extracité	m.bouchaert@tracite.coop
CYTÉ	Angélique	chargé de mission ESS	CARENE	cytea@agglo-carene.fr
DELOUME FIRTH	Isabelle	Directeur général des services	Commune de Fresnes	
DERRIEN	Alban	Chef de projet	Métropole du Grand Lyon	aderrien@grandlyon.org
ELDIN	Bérangère	responsable de l'appui aux collectivités	L'Atelier Ile-de-France	berangere.eldin@atelier-idf.org
FEDERICI	Anne-Laure	déléguée générale	RTES	alfederici@rtes.fr
GERNET	Jean-Baptiste	Conseiller municipal délégué à l'économie créative	Ville de Strasbourg	jean-baptiste.gernet@strasbourg.eu
LEGRAND	Hélène	Chef de projet	Caen la mer	Helene.Legrand@synergia.fr
LOISON	Marie-Françoise	Vice-présidente	Communauté de communes Caux vallée de Seine	a.loison2@wanadoo.fr
ORLIAC	Julie	Chargée de mission	Communauté d'Agglomération Est Ensemble	julie.orliac@est-ensemble.fr
PATTERY	Johny	directeur cohésion sociale	Communauté d'agglomération Espace Sud	johny.pattery@espacesud.fr
PONS	Marie-Christine	Conseillère Régionale	Région Midi-Pyrénées	mcpons31@yahoo.fr
RAVARY	Raoul	Chargé de mission RSE Economie solidaire	Angers Loire Métropole/aldev	rravary@angers-developpement.com
SAINT-GERMES	Rose-Marie	conseillère déléguée ESS	communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise	rmsga@free.fr
SCHMIDT	Clara	Chargée de mission ESS	Métropole Européenne de Lille	cschmidt@lillemetropole.fr
SOUILLAC	Michel	Maire adjoint	Ville de Fresnes	michel.souillac@fresnes94.fr
TENOUX	Marine	Chargée de développement économique	Mairie de Chevilly-Larue	mtenoux@ville-chevilly-larue.fr
VILLAIN	Marianne	Chargée de mission	Plaine Commune	marianne.villain@plainecommune.fr
VILLANI	Géraldine	Responsable de projets	Groupe La Poste	geraldine.villani@laposte.fr